



Madame Marisol Touraine
Ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes

14 avenue Duquesne
75350 Paris SP 07

Paris, le 7 avril 2015

Madame la Ministre,

Notre système de santé, auquel tous les Français sont profondément attachés, est un atout pour notre pays. Nous partageons aujourd'hui votre diagnostic : pour que ce système puisse rester l'un des fondements du pacte social français, il doit évoluer et s'adapter aux défis qui se posent à lui.

Compte tenu de l'importance de l'enjeu, le syndicat des médecins libéraux ne peut que regretter la précipitation dans laquelle le projet de loi en cours d'examen a été élaboré, illustrée encore par le déroulement des travaux à l'Assemblée nationale.

Le SML a cependant participé aux différents groupes de concertation que vous avez initiés dans le but de voir ce projet de loi évoluer et apporter des réponses à la hauteur des enjeux, mais cette concertation n'a débouché sur rien : au contraire, le texte issu de la commission des affaires sociales a renforcé nos craintes. Nous sommes convaincus ainsi que de nombreux professionnels de santé que votre projet de loi sera néfaste pour les fondements du système de santé, pour la médecine libérale et pour les Français toujours très attachés à la liberté et à l'indépendance de leurs soignants.

Le Premier ministre lui-même a reconnu devant les professions de santé l'existence « d'un malaise, d'un besoin de reconnaissance et de respect, d'un questionnement, qui vont bien au-delà de ce projet de loi », annonçant la tenue prochaine d'une grande conférence de santé. Cette conférence doit permettre à nos yeux la concertation qui n'a pas eu lieu.

En conséquence, je vous demande aujourd'hui solennellement de donner une chance au dialogue, en retirant ce projet de loi dans l'attente de la conférence de santé initiée par le Premier ministre : qu'elle soit l'occasion de rassembler et de réformer notre système de santé dans le consensus et le respect des valeurs de la démocratie sociale.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Docteur Eric Henry
Président du Syndicat des Médecins Libéraux (SML)

Syndicat des médecins libéraux

22 rue Vaugelas 75015 Paris

01 53 68 01 00 - lesml@lesml.org